

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)**

Date de convocation :	07/09/2026
Membres :	
En exercice	19
Présents :	17
Votants :	18
Date d'affichage :	15/09/2026
Date de publication :	15/09/2026

Le 14 septembre 2026 à 20h30 au foyer polyvalent

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean Georges CLAIR, Maire.

Étaient présents : Valérie BÉLURIER, Gabriel BEUGIN, Jean-Luc CHARVET, Jean Georges CLAIR, Anne-Cécile GAGNE, Nathalie LAULAN, Virginie LEBET, Aurélie LELONG, Cédric MILHES, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PÉDEMAY, Éric PLANTECOSTE, Sophie SUBIRATS, Jean-François TARIS, Jean-Christophe VIALA et Philippe VICENTE

Était représentée : Noémie LOUVRADOUX par Gabriel BEUGIN

Absent : Olivier FORÊT

Secrétaire de séance : Gabriel BEUGIN

DÉLIBÉRATION N° 2026-83**OBJET : Acceptation de l'extension du périmètre du SDEEG**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5211-18 ;

Vu les délibérations des Communes de Goulade, Gaillan-en-Médoc et Gradignan par lesquelles elles ont demandé leur adhésion au Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde (SDEEG) et transféré une compétence exercée par lui ;

Vu les délibérations du Comité syndical du SDEEG en date des 18 décembre 2025 et 12 mai 2026 ;

Vu la notification faite par le SDEEG desdites délibérations ;

Considérant que, conformément aux dispositions de l'article L. 5211-18 précité, le périmètre d'un syndicat mixte tel que le SDEEG peut être étendu par arrêté du représentant de l'État dans le département ;

Considérant que l'admission de ces nouvelles communes est subordonnée à l'accord des assemblées délibérantes des communes et établissements publics de coopération intercommunale membre du syndicat qui se prononcent dans un délai de trois mois à compter de la réception de la notification ;

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'adhésion des communes de Goulade, Gaillan-en-Médoc et Gradignan au SDEEG et l'extension du périmètre du Syndicat.

POUR : 18

CONTRE : 00

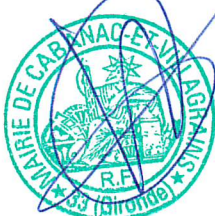
ABSTENTION : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 14 septembre 2026

Le Maire
Jean Georges CLAIR



Le secrétaire de séance
Gabriel BEUGIN